

**SNK**  
**CSTN**



---

Schweizerischer Neufundländer Klub  
Club Suisse du Terre-Neuve

---

# **Directives de l'épreuve d'évaluation du comportement**

**Section de la Société Cynologique Suisse (SCS)**

**Fondée en 1925**

## Table des matières

	<b>Glossaire des abréviations</b> .....	<b>2</b>
<b>1.</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>Condition d'admission à l'épreuve</b> .....	<b>4</b>
<b>3.</b>	<b>Principes généraux quant au déroulement de l'épreuve</b> .....	<b>4</b>
<b>4.</b>	<b>Qualification</b> .....	<b>5</b>
<b>5.</b>	<b>Déroulement de l'épreuve</b> .....	<b>5</b>
<b>6.</b>	<b>Evaluation du déroulement de l'épreuve</b> .....	<b>9</b>
<b>7.</b>	<b>Formation des juges comportementaux</b> .....	<b>9</b>
<b>8.</b>	<b>Recours contre la décision des juges</b> .....	<b>9</b>
<b>9.</b>	<b>Profil de comportement du terre-neuve</b> .....	<b>10</b>
<b>10.</b>	<b>Modifications</b> .....	<b>11</b>
<b>11.</b>	<b>Dispositions finales</b> .....	<b>11</b>

---

### **Glossaire des abréviations**

LOS    Livre des origines suisses

CSTN   Club Suisse du Terre-Neuve

# Règlement de l'épreuve d'évaluation du comportement

---

Le caractère du chien comprend toutes les qualités et aptitudes, tant physiques que psychiques qui régissent son comportement en réaction à son environnement.

## 1. Introduction

L'épreuve d'évaluation du comportement du CSTN a pour mission de nous renseigner sur les tendances comportementales d'un chien. Les animaux destinés à l'élevage doivent avoir des nerfs solides, être sûrs d'eux et aimables, de façon à pouvoir évoluer sans problèmes dans notre environnement.

Au vu des conditions de vie actuelles dans un milieu urbain (grande concentration de population, circulation intense, mécanisation importante produisant beaucoup de bruit), le terre-neuve doit s'avérer être un compagnon qui peut être pris partout avec soi tout en restant un partenaire agréable pour son propriétaire dans ses activités diverses. Il est tenu de correspondre aux attentes mises dans un chien de famille.

### **Sont désirés:**

- caractère bienveillant et amical
- comportement ouvert et interactif
- au gré de l'âge, un comportement allant de calme à modéré
- une bonne solidité de nerfs
- une bonne soumission du chien
- une bonne relation avec son conducteur

### **Sont indésirables:**

- pusillanimité (chien peureux)
- timidité
- manque de confiance démesuré
- agressivité
- inertie
- pas ou trop peu de lien avec son conducteur

L'épreuve d'évaluation du comportement doit être une aide aux éleveurs dans le cadre de leur sélection. Elle doit les sensibiliser aux caractéristiques comportementales du terre-neuve afin qu'ils les maintiennent et les renforcent. L'obtention d'un caractère sûr, d'où découle un comportement sûr est un principe fondamental de l'élevage canin.

## **2. Conditions d'admission à l'épreuve**

L'épreuve est ouverte à tous les chiens inscrits au LOS à partir de leur dix-septième mois révolus. Les chiennes en chaleur y sont admises mais doivent être évaluées à la fin de l'épreuve. De ce fait le propriétaire est tenu d'en informer, le cas échéant, l'instance chargée d'organiser l'épreuve à laquelle la chienne est inscrite.

## **3. Principes généraux quant au déroulement de l'épreuve**

L'épreuve d'évaluation du comportement doit se dérouler dans une aire clôturée en présence de deux juges comportementaux. En règle générale elle se déroule dans le cadre d'un examen d'aptitude à l'élevage en même temps que l'évaluation de la conformité au standard. La présence maximale de deux aspirants juges comportementaux est autorisée.

Afin de rendre la dissimulation d'éventuelles lacunes comportementales par un entraînement systématique du chien plus difficile, l'épreuve ne doit pas se dérouler selon un schéma trop rigide. Néanmoins afin de maintenir un niveau d'équité, elle devra se composer en respectant l'ordre des séquences précisément décrites dans ce règlement. Ces séquences établissent le cadre auquel les juges comportementaux doivent se tenir lors du déroulement de l'épreuve, alors que durant chaque séquence une variation chronologique est souhaitable. Le chien y sera testé individuellement en différentes situations. Les juges comportementaux ne sont pas autorisés à officier en tant que juge de conformité au standard le même jour qu'une épreuve d'évaluation du comportement.

Le comportement du chien sera évalué en situation paisible de même qu'en interaction avec différents facteurs environnementaux. Lors du déroulement de l'épreuve, le chien doit être évalué en l'état où il se montre au moment même.

Durant toute l'épreuve le chien évoluera seulement en compagnie de son conducteur et sans attache. Les accompagnants du conducteur, de même que toute autre personne n'étant pas impliqués dans l'organisation de cette épreuve et tout autre chien que le sujet testé n'a pas le droit de se tenir dans l'aire où se déroule le test. Le double Handling n'est pas autorisé.

La motivation et le soutien du chien sont autorisés. En revanche, les appels continuels, les ordres et les récompenses alimentaires, de même que l'utilisation de d'objet destinés à motiver le chien sont proscrits.

Le conducteur ne sera autorisé à retirer le chien de l'épreuve que jusqu'à la clôture de l'entretien de prise de contact entre le juge et lui. En ce cas, l'épreuve sera considérée comme nulle. Les émoluments perçus ne seront néanmoins pas remboursés.

Un retrait du chien reste néanmoins en tout temps possible, mais l'épreuve sera considérée comme ayant eu lieu et un seul autre essai sera autorisé. Les émoluments perçus ne seront pas remboursés.

Si une mauvaise maîtrise, un manque de soumission du chien prolongeait l'évaluation du comportement au delà de trente minutes (surtout Art. 5.2 – Art.5.5), l'épreuve sera interrompue et le chien sera reporté. Les émoluments perçus ne seront pas remboursés.

Le degré de maîtrise du chien ne rentrera pas en ligne de compte pour la qualification, dans la mesure où elle n'empêchera pas le déroulement de l'épreuve.

## 4. Qualification

Pour la qualification, l'âge et le cadre de vie du chien, de même que son parcours de vie seront pris en compte.

Pour chaque chien présenté, il sera établi un compte-rendu écrit qui devra comprendre la décision obtenue, à savoir, réussi, reporté ou échec, avec sa justification. Le procès verbal sera contresigné par les deux juges de comportement et le conducteur du chien. Le conducteur recevra une copie de ce protocole

### 4.1 Qualifications possibles

**Réussi:** Le chien a accompli les exigences minimales.

**Reporté:** Le chien pourra se représenter à une autre épreuve d'évaluation du comportement. Une seule nouvelle présentation est autorisée.

**En échec:** Les exigences minimales n'ont pas été accomplies, l'épreuve d'évaluation du comportement ne pourra pas être répétée.

## 5. Déroulement de l'épreuve

### 5.1 Prise de contact avec le conducteur

Cet entretien permettra aux juges de s'informer à propos des points suivants:

- âge et sexe du chien
- contrôle du microchip
- à quel âge le chien est-il entré en possession du conducteur, quels éventuels changements de propriétaire a-t-il subi
- conditions et cadre de détention du chien
- cadre de vie et détermination de l'environnement usuel du chien
- niveau d'éducation du chien
- forme physique et psychique du chien
- cycle de la chienne (quand a eu lieu la dernière chaleur et quand la prochaine est attendue)
- qui présente le chien (propriétaire ou personne étrangère), etc.

Ces points seront consignés sur le formulaire intitulé „Questionnaire pour l'épreuve d'évaluation du comportement“ et contresignés par les juges comportementaux et le conducteur. Une copie du questionnaire sera remise au conducteur.

Un questionnaire précis et des renseignements correspondants à la réalité sont des préalables indispensables à une évaluation du comportement adéquate qui tienne compte de l'âge et du vécu du chien. Cet entretien aura lieu dans l'aire grillagée où se déroulera l'épreuve. Durant celui-ci, le chien sera libre de toute attache et pourra se mouvoir à sa guise, le conducteur ne sera pas autorisé à prendre influence sur le chien.

## 5.2 Comportement envers des personnes étrangères

Le comportement du chien en situation paisible y est évalué. Pendant ce temps le chien ne pourra pas être animé. Il s'agit de déterminer comment le chien se comporte avec son conducteur et envers des personnes étrangères qui ne le menacent en aucune façon, prises individuellement et en groupe. Le chien doit se mouvoir libre de toute attache et ne pourra en aucune façon être rappelé à l'ordre par son conducteur, il pourra néanmoins être animé vocalement.

### **Sont désirés:**

Une bonne résistance nerveuse, une bonne assurance, une bonne confiance, un comportement paisible et sans anxiété, la démonstration d'un intérêt lors d'une incitation dans une ambiance amicale.

### **Tolérés:**

Chien hésitant au début de l'épreuve, mais le chien doit pouvoir être en mesure d'accomplir ce qui est attendu de lui avec l'aide de son conducteur.

### **Sont indésirables:**

Pusillanimité du chien, nervosité démesurée, manque de confiance démesuré, comportement agressif.

### 5.2.1 Groupement humain

Variantes:

- Un minimum de 6 personnes, un plus grand nombre serait souhaitable, forment un rassemblement dû au hasard qui se déplace en toutes direction et s'entretient. Les personnes impliquées dans cet exercice veilleront à maintenir une distance d'environ un mètre entre elles. Ces personnes peuvent être munies de vélos, poussettes, béquilles, bâtons de ski, parapluies ouverts etc. Le chien et son conducteur se déplacent librement à l'intérieur de ce groupement durant un laps de temps allant approximativement de une à deux minutes. Individuellement des personnes composant ce groupement peuvent s'approcher du chien alors que d'autres se comportent de façon plus distante. Sur ordre du juge, une personne qu'il aura désignée à cet effet, prendra contact avec le chien en lui parlant et essaie de l'attraper.
- Un minimum de 6 personnes, un plus grand nombre serait souhaitable, forment un front, certaines peuvent être équipées de la manière indiquée plus haut. Le conducteur et son chien se placent à environ 20 mètres de ce front. Sur ordre du juge, le conducteur accompagné de son chien et le front formé par les assistants viennent à la rencontre l'un de l'autre et se croisent (chien et conducteur doivent passer entre les gens. L'exercice sera répétée sur ordre du juge en direction opposée, cela peut-être éventuellement effectué d'un pas rapide ou / et avec un bruit d'applaudissement.
- Un minimum de 6 personnes, un plus grand nombre serait souhaitable, forment au moins deux groupes en déplacement, certaines peuvent être équipées comme mentionnée précédemment. Ils viennent à la rencontre du conducteur et de son chien et les croisent. Sur indication du juge, l'exercice sera répété après un demi-tour, le chien est autorisé à prendre contact avec les gens qui forment ce groupe.
- D'autres variantes à cet exercice sont possibles.

### 5.2.2 Encerclement humain

Un minimum de 6 personnes, un plus grand nombre serait souhaitable, forment un grand cercle au centre duquel se trouvent le conducteur et son chien.

Variantes:

- Sur indication du juge, le cercle se referme d'abord lentement et, après s'être rouvert lentement se refermera et se rouvrira d'un pas plus rapide.
- Le cercle se referme et s'ouvre en spirale.
- Le cercle se referme et s'ouvre et avec des applaudissements.
- D'autres variantes à cet exercice sont possibles.

Lorsque le cercle est fermé les assistants peuvent s'adresser au chien ou le toucher.

### 5.2.3 Le couloir de personnes

Variantes:

- Un minimum de 6 personnes, un plus grand nombre serait souhaitable, font d'abord un large (d'environ 2 mètres) couloir que le chien et son conducteur doivent traverser, ensuite il se formera un couloir plus étroit, (d'environ 1 mètre), que le chien et le conducteur retraverseront. Cet exercice doit se tenir au minimum une fois par couloir.
- Un minimum de 6 personnes, un plus grand nombre serait souhaitable, entourent une feuille de plastique déposée à terre que le chien et son conducteur traverseront.
- Un minimum de 6 personnes, un plus grand nombre serait souhaitable, tiennent une feuille de plastique en hauteur et l'agitent. Le chien et son conducteur passent alors en dessous de celle-ci.
- D'autres variantes à cet exercice sont possibles.

### 5.3 Abandonnés par le conducteur

Le conducteur attache son chien, prend congé de lui calmement et se cache. Le juge s'approche alors de l'animal, s'adresse à lui amicalement. Une personne étrangère au chien passe latéralement à une distance de 1-2 mètres. Le tout se déroule dans une ambiance sereine. Le chien ne doit en aucune façon montrer qu'il se sent menacé.

### 5.4 Comportement envers les congénères

Le comportement du chien est évalué en situation sereine. Il doit être établi de quelle façon le chien se comporte envers ses congénères, quel que soit leur sexe. Le conducteur attache son chien, prend congé de lui calmement et se cache. Une personne étrangère au chien accompagnée d'un chien en laisse et passe latéralement à une distance minimale de deux mètres du chien. Le tout se déroule dans une ambiance sereine. Le chien ne doit en aucune façon montrer qu'il se sent menacé.

## **5.5 Comportement à l'encontre de divers facteurs environnementaux**

Cet exercice testera le comportement du chien à l'encontre de diverses interférences tactiles, optiques et acoustiques. La distance entre le chien et les objets utilisés à cet effet est à maintenir dans un cadre raisonnable. Pour effectuer ce test, le juge devra utiliser diverses méthodes et ustensiles et en changer souvent de façon à ce que le chien ne s'y habitue pas et /ou ne puisse y être entraîné au préalable.

### **Sont désirés:**

Un comportement assuré et attentif, sans signe de peur et une manière de gérer les interférences démontrant ouverture et intérêt.

### **Tolérés:**

Un sursaut au début de l'exercice, le chien devra alors se calmer tout de suite et se laisser motiver à franchir les obstacles proposés ou à passer à côté des objets impliqués.

### **Sont indésirables:**

Un comportement désintéressé, tendu, distant ou agressif à l'encontre des diverses interférences. La démonstration de timidité ou de crainte avec une tendance à la fuite de même que l'incessante recherche d'assurance auprès du conducteur.

### **5.5.1 Interférences tactiles**

Pour ce faire, diverses situations seront disposées sur le parcours à effectuer par le chien. Différentes natures du sol, pour exemple, des feuilles de plastique sur le sol ou des feuilles crissantes, des palettes, des matras en caoutchouc, un grillage de chantier, une planche à bascule, une planche au-dessus des pneus, des pneus sur le sol, des balles en tissus synthétique dans une baignoire basse etc. Il peut également être demandé au chien de se laisser manipuler en présentant ses pattes, se laisser inspecter les oreilles ou les dents, ou de se laisser lire son microchip ou encore se laisser mesurer sa hauteur au garrot etc.

### **5.5.2 Interférences optiques**

Pour ce faire, divers objets se singularisant de manière optique seront disposés sur le parcours à effectuer par le chien. Pour exemple, un rideau de bandelettes, forêt de piquets multicolores, un labyrinthe de rubans, un assemblage de parapluies ouverts, un rideau, une haie de paravents mouvants, un sac de jute arrimé à une corde qui puisse être agité, des objets grinçants, une lumière clignotante, un signal de panne etc.

### **5.5.3 Interférences acoustiques**

Des signaux acoustiques seront émis à l'aide de divers objets, par exemple, divers instruments de musique, couvercles de casseroles, sac rempli de boîtes de conserve vides, un gong, des claquettes en bois, une sonnaillle, un seau rempli de caillou qui sera renversé et jeté au loin un ballon gonflable que l'on amènera à siffler ou à éclater, un générateur, une tondeuse, un föhn, un mixer, un aspirateur ou une radio etc.



## 6. Evaluation de l'épreuve d'évaluation du comportement

A la fin de l'épreuve le conducteur doit être informé oralement du résultat obtenu. De par sa signature, le conducteur atteste que le résultat lui a été communiqué et justifié oralement.

### 6.1 Les éléments suivants entrent en compte pour la réussite de l'épreuve:

- assurance, solidité nerveuse et bienveillance durant une situation paisible
- une bonne endurance au stress
- une bonne capacité de retours au calme (recouvrement)
- une bonne soumission
- une bonne relation avec le conducteur

### 6.2 Les éléments suivants entrent en compte pour un échec:

- manque de solidité nerveuse, mauvaise assurance, pusillanimité
- agressivité de défense
- mauvaise endurance au stress, mauvaise capacité de retours au calme
- tendance à la fuite au-dessus de la normale
- comportement agressif en situation paisible

### 6.3 Description des éléments pouvant conduire à l'échec:

- **Pusillanimité:** retrait extrême de la queue sous le ventre, comportement d'évitement, tendance à la fuite.
- **Manque de solidité nerveuse / timidité / méfiance au-delà de la norme:**  
Le chien fait des détours, se bloque, se calme très difficilement.
- **Agressivité:** Agression envers les humains et envers les congénères traduite par des grognements, des menaces telles que montrer les dents, des claquements de mâchoire ou des morsures.
- **Inertie:** Apathie, manque d'intérêt ou de réaction.

## 7. Formation des aspirants juges

Les conditions préalables à remplir par les aspirants juges de comportement au sein du CSTN sont signifiées dans un règlement séparé. (Règlement de la formation des aspirants juges comportementaux du CSTN.).

## 8. Recours à l'encontre d'une décision des juges

Les recours contre ces décisions seront traités selon l'article 16 du règlement d'élevage et de sélection du CSTN.

## 9. Profil comportemental du terre-neuve

	++	+	○	-	=		++	+	○	-	=
<b>Au naturel</b>						<b>Aptitudes au travail</b>					
Attention		X				Endurance			X		
Besoin de mouvement			X			Joie au rapport d'objet		X			
Spontanéité		X				Aptitude à la garde d'objet			X		
Capacité d'apprendre		X				Instinct de chasse				X	
Tempérament			X			joie de pourchasser					X
Crainte				X		Aptitude au flair			X		
Agressivité					X						
Méfiance				X							
Nervosité				X							
<b>Tolérance envers son environnement</b>						<b>Comportement social</b>					
Endurance face aux agressions extérieures		X				Attachement à la personne de référence		X			
Sûreté		X				Docilité		X			
Intéressé		X				Disposition à la subordination		X			
Seuil de déclenchement de l'agression profond	X					Confiance envers l'humain	X				
Nature craintive				X		Tolérance envers ses congénères		X			
Capacité de se remettre d'une peur		X									

++ hautement souhaitable

+ souhaitable

○ pas indispensable, ni souhaitable ni prohibitif

- pas souhaitable ; mais tolérable dans une moindre mesure

= intolérable, totalement indésirables

## **10. Modifications**

Toutes modifications et compléments concernant ces directives de l'épreuve d'évaluation du comportement sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale du CSTN.

## **11. Disposition finales**

Les présentes directives pour l'épreuve d'évaluation du comportement sont été adopté lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 août 2010 à Reiden.

En cas de doute la version allemande de ce règlement fait foi.

Au nom du Club Suisse du Terre-Neuve

Le président du CSTN:

La vice-présidente du CSTN:

René Erni

Suzanne Kottmann